



Provence-Alpes-Côte d'Azur un fort dynamisme entrepreneurial qui se confirme au bout de 5 ans

Avec 132 entreprises créées pour 10 000 actifs en 2010, Provence-Alpes-Côte d'Azur fait preuve de dynamisme entrepreneurial. Le nombre d'entreprises actives 5 ans après leur création reste plus élevé que la moyenne nationale malgré une pérennité plus faible. Certaines caractéristiques du créateur ont une influence sur cette pérennité, comme le fait d'être artisan, qui l'améliore. Au cours des trois premières années d'existence des entreprises créées en 2010, l'augmentation du nombre d'emplois salariés compensait les pertes d'emplois liées aux cessations. Ce n'est plus le cas entre la troisième et la cinquième année. Au terme des 5 premières années d'existence de l'entreprise, la majorité des créateurs envisagent l'avenir avec optimisme.

Jean-Jacques Arrighi, Frédéric Caste, Insee

Les trois régions méditerranéennes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Corse font preuve d'un dynamisme entrepreneurial très élevé. Seule l'Île-de-France connaît un nombre équivalent de créations d'entreprise rapportées au nombre d'habitants. Pour 10 000 habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 58 entreprises sont créées en 2010 (sans compter les micro-entrepreneurs) ; la moyenne en France de province pour cette même année est de 36 entreprises. Le constat est identique rapporté à la population active : pour 10 000 actifs, 132 entreprises ont été créées en 2010 dans la région contre 86 pour l'ensemble des régions (figure 1). Ce dynamisme ne provient pas d'un profil particulier des créateurs d'entreprise de la région. La répartition régionale des jeunes entreprises par secteurs d'activité est très proche de celle observée au niveau national. Il n'y a pas non plus de spécificité régionale sur des facteurs structurels comme la fréquence des créations successives pour les entrepreneurs, leur âge ou leur sexe, leur situation familiale, les moyens financiers qu'ils engagent,

les formes juridiques des unités créées... Alors que le profil moyen du jeune créateur régional est très proche de celui observé à l'échelle nationale, les créations sont plus fréquentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

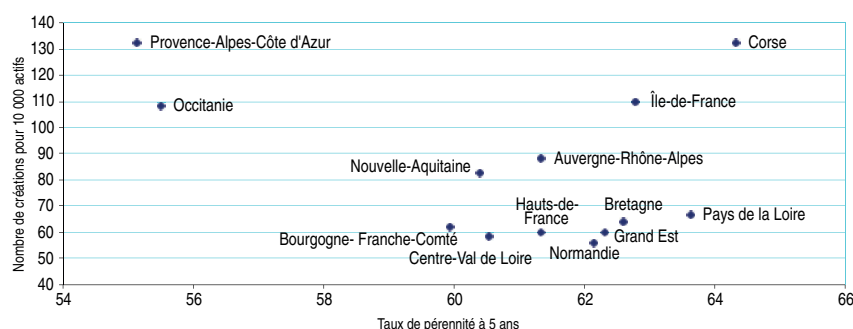
Une pérennité plus faible que dans les autres régions

La contrepartie de ce dynamisme est une fragilité plus grande des jeunes entreprises.

Parmi celles créées en 2010, seulement 55 % étaient encore actives en 2015 contre 60 % en moyenne nationale. En corrigeant des effets structurels observables (secteur d'activité, moyens financiers engagés, aide des clients ou des fournisseurs, expérience dans le métier du créateur...), la pérennité des jeunes entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur est la plus faible de toutes les régions métropolitaines. À l'exception de trois secteurs – les activités immobilières,

1 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus d'entreprises sont créées mais certaines sont peu durables

Créations d'entreprise et taux de pérennité



Sources : Insee, Sine 2010, Recensement de la population 2010

la gestion des déchets et les activités récréatives – la pérennité des entreprises régionales 5 ans après leur création est la plus faible de métropole quelle que soit l'activité. L'écart peut être conséquent : il est supérieur de 8 points dans la construction où les créations sont très nombreuses dans la région. Ici encore, le déficit de pérennité ne provient pas d'une composition particulière en sous-secteurs : il s'observe dans tous les corps de métiers. Le phénomène n'est pas conjoncturel : un déficit identique et tout aussi élevé avait été observé pour les entreprises régionales de la construction créées en 2002.

En termes de politiques publiques, l'enjeu porterait donc plus en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'accompagnement des jeunes entreprises que sur l'incitation à des créations déjà nombreuses. Le soutien à l'accomplissement des formalités administratives est notamment une préoccupation majeure : parmi les difficultés les plus importantes citées par les créateurs actifs au terme des cinq ans, « régler les formalités administratives » arrive de très loin en tête (mentionnée par 41 % des jeunes créateurs) bien avant « obtenir un financement » (22 %) et « établir un contact avec la clientèle » (21 %). Néanmoins, malgré cette moindre pérennité des entreprises de la région, le solde reste positif. Parmi les 132 entreprises créées pour 10 000 actifs en 2010 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 73 sont toujours actives en 2015, beaucoup plus que les 52 en moyenne pour la France métropolitaine (figure 2).

Être artisan améliore l'espérance de passer le cap des 5 ans

Excepté dans l'hébergement et la restauration, le taux de pérennité des entreprises artisanales est supérieur à celui des autres entreprises, dans tous les secteurs d'activité où l'artisanat est présent (encadré). Lorsqu'on neutralise les effets de structure (moyens à la création, forme juridique...), les entreprises artisanales ont une chance de passer le cap des 5 ans d'environ 5 points supérieure à celle des entreprises non artisanales (figure 3). La pérennité moyenne inférieure des entreprises artisanales provient de l'absence des artisans dans les activités réglementées exercées à titre libéral. Dans ces activités (l'éducation, la santé, le conseil administratif et juridique), la pérennité des entreprises est très élevée.

Dans l'artisanat, ce sont les compétences d'un Bac Professionnel, d'un Bac Technologique, d'un Brevet Professionnel ou d'un Brevet de Technicien qui améliorent les chances de pérennité de l'entreprise créée. Hors du champ des activités artisanales, ce n'est qu'à partir d'un diplôme de niveau Bac+3 du créateur que la pérennité à 5 ans de l'entreprise est significativement améliorée. L'enseignement professionnel en général et plus particulièrement l'apprentissage très présent dans le champ des professions artisanales voit ici la confirmation de son intérêt persistant pour nombre d'acti-

2 En Provence-Alpes-Côte d'Azur malgré des cessations plus nombreuses, le nombre d'entreprises actives 5 ans après leur création reste élevé

Créations d'entreprise et population active en 2010

	Créations d'entreprise en 2010	Population active en 2010	Nombre de créations pour 10 000 actifs	Nombre d'entreprises créées en 2010 actives en 2013 pour 10 000 actifs	Nombre d'entreprises créées en 2010 actives en 2015 pour 10 000 actifs
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28 600	2 163 700	132,3	90,3	72,9
France de province	185 300	23 292 900	79,6	56,5	47,5
France métropolitaine	251 300	29 302 800	85,8	61,4	51,9
France entière	263 400	30 107 500	87,5	62,9	52,8

Sources : Insee, Sine 2010, Recensement de la population 2010

3 Effet des caractéristiques du créateur et de l'entreprise créée en 2010 sur sa probabilité d'être encore active en 2015

		Dans le champ de l'artisanat	Hors du champ de l'artisanat	Ensemble des entreprises de France métropolitaine
Catégorie juridique	Personne physique	ref	ref	ref
	Personne morale	+++	+++	+++
Secteur d'activité	Industrie	ref	ref	ref
	Construction	---	ns	---
	Commerce	--	---	---
	Transports et entreposage	+++	--	+++
	Hébergement et restauration	---	---	---
	Activités financières et d'assurance	ns	+++	+++
	Activités immobilières	ns	---	ns
	Information et communication	-	--	--
	Activités de services administratifs et de soutien	ns	---	ns
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	ns	+++	+++
	Enseignement, santé humaine, action sociale	+++	+++	+++
	Autres activités de services	ns	--	ns
Age	Moins de 30 ans	---	ns	ns
	30 à 49 ans	ref	ref	ref
	50 ans et plus	--	---	---
Artisan	Oui	+++	ns	+++
	Non	ref	ref	ref
Sexe	Femme	ns	ns	ns
	Homme	ref	ref	ref
Niveau de diplôme	Niveau inférieur au baccalauréat	ns	ns	ns
	Baccalauréat technique ou professionnel	+++	ns	ns
	Baccalauréat général	ref	ref	ref
	Diplôme de 1er cycle	ns	ns	ns
	Diplôme de 2ème cycle	ns	+	+
	Diplôme de 3ème cycle	ns	+++	++
Situation avant la création	Emploi	ref	ref	ref
	Chômage	ns	ns	-
	Inactif	ns	ns	ns
Lien entre le principal métier du créateur et l'activité de l'entreprise	Différente	---	---	---
	Identique, moins de 3 ans d'expérience	--	-	---
	Identique, 3 à 10 ans d'expérience	ref	ref	ref
	Identique, plus de 10 ans d'expérience	++	ns	ns
Type de création	Entreprise nouvelle	ref	ref	ref
	Entreprise déjà existante	ns	ns	++
Création facilitée par des relations avec clients ou fournisseurs	Non	---	---	---
	Oui	ref	ref	ref
Vie en couple	Non	---	--	---
	Oui	ref	ref	ref
Moyens (en €)	Moins de 4 000€	ref	ref	ref
	de 4 000€ à moins de 16 000€	ns	+	++
	de 16 000€ à moins de 40 000€	++	+++	+++
	de 40 000€ à moins de 80 000€	+++	+++	+++
	80 000€ ou plus	+++	+++	+++
Nombre de salariés à la création	Sans salarié	ref	ref	ref
	Avec salariés	+++	+++	+++

Lecture : créer une entreprise sous le statut d'une personne morale (société) plutôt que sous celui d'une personne physique (entreprise individuelle) améliore fortement les chances qu'elle existe encore 5 ans plus tard. Le signe « - » indique un effet minorant de la modalité de la variable en regard de la modalité de référence (ref), le signe « + » un effet majorant. Le degré de fiabilité de l'estimation est illustré par le nombre de signes. « +++ » ou « --- » indique que l'on a moins d'une chance sur cent pour que le diagnostic soit erroné, « ++ » ou « -- » moins de cinq chances sur cent et « - » ou « + » moins de dix chances sur cent. ns signifie qu'il est impossible de se prononcer de manière robuste sur l'effet de la variable.

Source : Insee, Sine 2010

tés. Plus que les diplômes, c'est l'expérience qui compte, dans l'artisanat. Au-delà de dix ans elle améliore encore la durabilité de l'entreprise créée ; en corollaire, la jeunesse du créateur est plus pénalisante dans l'artisanat que dans le reste de l'économie : se lancer avant 30 ans dans la création d'une entreprise artisanale minore les chances de succès alors que ce n'est pas le cas en général.

Certaines caractéristiques influencent la pérennité des entreprises qu'elles soient artisanales ou non.

La pérennité est largement influencée par le profil du créateur et les conditions de la création. Ainsi, une entreprise individuelle est moins pérenne qu'une société ; les créateurs de plus de 50 ans sont plus fréquemment concernés par la cessation de leur entreprise que les créateurs âgés de 30 à 49 ans. La vie en couple du créateur semble stabiliser les projets et favoriser la pérennité de l'entreprise. Sous l'angle professionnel, deux facteurs apparaissent essentiels : l'inscription dans un réseau de clients ou de fournisseurs ayant encouragé et appuyé la création et l'expérience antérieure du créateur dans la profession. Pour réussir dans la durée il est préférable d'être expérimenté, avec si possible une expérience supérieure à 3 ans. Enfin, l'ampleur du projet au démarrage semble être un gage de sa bonne préparation : plus les moyens engagés lors de la création sont importants, plus la poursuite de l'activité au-delà des 5 premières années est probable ; en corollaire, les entreprises comportant des salariés dès leur création ont des chances largement accrues de passer le cap des 5 ans. Malgré l'identité forte des métiers réunis dans l'artisanat, les facteurs qui influencent la pérennité des jeunes entreprises sont les mêmes dans et hors du champ des activités artisanales.

Les créations d'emploi salarié ne compensent pas les pertes liées aux cessations d'activité

Les entreprises créées en 2010 représentent, au démarrage de leur activité, un total de 21 600 emplois salariés et non salariés. Cinq ans plus tard, les entreprises toujours en vie n'emploient plus que 18 600 personnes. L'effet des cessations sur l'emploi l'emporte donc sur la croissance de l'emploi généré par les entreprises pérennes. Ce phénomène s'observe de la même manière pour les générations d'entreprises créées en 2002 et en 2006 (figure 4).

Ce mouvement n'est pas linéaire dans le temps. Au bout de 3 ans, le nombre d'emplois salariés a fortement augmenté, compensant les pertes d'emplois liées aux cessations d'activité. Entre 3 et 5 ans d'activité, l'emploi salarié des entreprises pérennes n'augmente que modérément (cohorte des entreprises créées en 2006) voire stagne (cohortes 2002 et 2010). Cette croissance ne suffit plus à compenser les dispari-

tions d'emplois consécutives aux cessations. Ainsi, dans les entreprises nées en 2010, près de 5 200 emplois salariés ont été créés au cours des 3 premières années (de 6 200 à la création à 11 400 en 2013) (figure 5). Entre 2013 et 2015, le volume d'emplois salariés est stable : les pertes d'emplois liées à la cessation d'activité et les quelque 1 400 emplois créés par les entreprises toujours actives en 2015 s'équilibrent. Les entreprises qui ont passé le cap se sont agrandies : parmi les entreprises pérennes, 41 % ont un salarié ou plus en 2015 contre seulement 18 % lors du démarrage de leur activité. L'emploi salarié a augmenté dans 34 % des entreprises pérennes et il a diminué dans seulement 5 % d'entre elles. Pour autant, ces jeunes entreprises sont globalement de petite taille : seulement 3 % d'entre elles emploient 10 salariés ou plus cinq ans après leur création. Les entreprises artisanales, qui emploient plus fréquemment des salariés que les entreprises non artisanales ont connu la même évolution. Elles représentent un tiers de l'ensemble des entreprises créées mais, en raison d'un taux de pérennité moyen plus faible, elles concentrent la moitié de la baisse de l'emploi total (de 7 600 à 6 100). Pour autant, leurs effectifs salariés doublent au cours de la période (de 1 800 à 3 600) et, contrairement aux entreprises non artisanales, continuent de progresser entre 2013 et 2015.

D'une manière générale, l'emploi stagne dans les secteurs où la pérennité est la plus forte et diminue dans ceux où la pérennité est

faible comme la construction et le commerce. Néanmoins, ces deux secteurs, très féconds en nouvelles entreprises, figurent tout de même parmi les plus créateurs d'emplois salariés (figure 6).

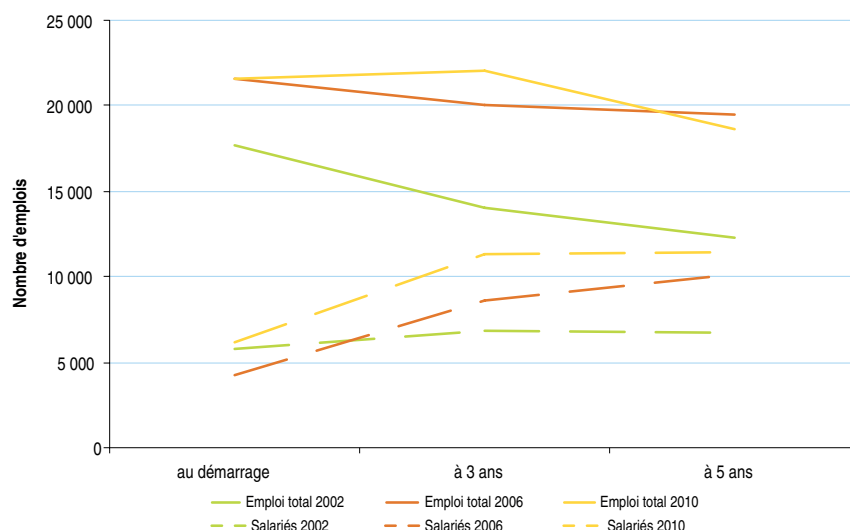
Cinq ans après la création, trois créateurs sur quatre sont optimistes

Au bout de 5 ans, les créateurs d'entreprise sont confiants sur l'avenir de leur outil de production : 47 % d'entre eux veulent maintenir leur activité et 27 % ont pour objectif de la développer. Moins de 10 % déclarent devoir redresser une situation difficile. Trois créateurs d'entreprises sur quatre ont donc une vision plutôt optimiste de leur avenir, contre seulement 68 % deux ans plus tôt. Et même s'ils sont peu nombreux à envisager d'embaucher, très peu des entrepreneurs employeurs envisagent de licencier (5 %). Les artisans se projettent de manière similaire. Ils sont un peu plus nombreux à souhaiter maintenir leur niveau d'activité (51 %) et un peu moins nombreux à vouloir la développer (23 %).

Près de quatre entreprises sur cinq ont investi entre 2010 et 2015, plus d'une sur trois à la fois entre 2010 et 2013 et entre 2013 et 2015. Au cours des deux périodes, les investissements portent sur des achats de matériel nécessaire à la production de biens ou de services et des achats de matériel bureautique. Au cours de la première période, l'installation est privilégiée : près d'un tiers des entreprises ont acheté des locaux et des terrains. Au cours de

4 Créations d'entreprises : autour de 20 000 emplois créés chaque année dans la région

Évolution de l'emploi salarié et non salarié à la création et au terme de 5 ans



Sources : Insee, Sine 2002, 2006 et 2010

5 La croissance de l'emploi salarié ne compense plus les pertes d'emploi au bout de 5 ans

Évolution de l'emploi entre 2010 et 2015

	2010	2013	2015
Emploi total	21 600	22 000	18 600
dont entreprises artisanales	7 600	7 300	6 100
Emploi salarié	6 200	11 400	11 500
dont entreprises artisanales	1 800	3 400	3 600

Source : Insee, Sine 2010

Encadré - Le champ de l'artisanat

L'artisanat se définit comme un domaine d'activité économique constitué d'un tissu de petites et moyennes entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, et exerçant à titre principal ou secondaire une activité relevant du champ juridique de l'artisanat et des métiers.

Ces activités se répartissent dans 4 grandes familles : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services. Selon la loi du 5 juillet 1996, relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, doivent être immatriculées au Répertoire des Métiers, les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés au moment de l'immatriculation et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État.

Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au Répertoire des Métiers au-delà du seuil de 10 salariés (droit de suite).

Source et définition

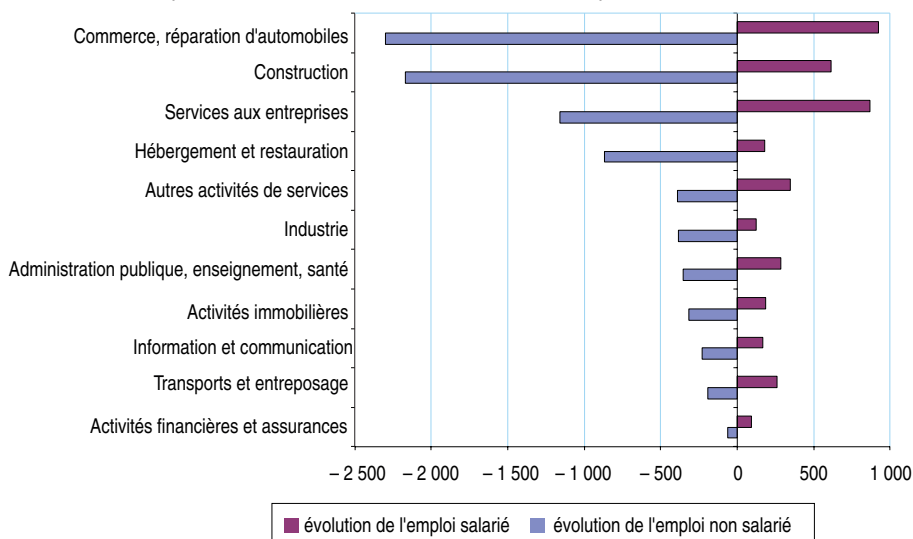
Le Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises (Sine) est un dispositif d'observation et de suivi des nouvelles entreprises. En Paca, 7 000 créateurs d'entreprise (hors micro-entrepreneurs) du 1^{er} semestre 2010 ont été interrogés en septembre 2010 puis en décembre 2013 et en novembre 2015.

La **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. Dans les enquêtes Sine sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les activations économiques correspondant à des immatriculations dans le répertoire Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Le **taux de pérennité** rapporte le nombre d'entreprises ayant atteint leur troisième ou cinquième anniversaire à l'ensemble des entreprises créées au 1^{er} semestre 2010.

6 Les secteurs qui créent le plus d'emplois salariés sont aussi ceux qui perdent le plus d'emplois de travailleurs du fait des cessations d'activité

Évolution de l'emploi salarié et non salarié entre 2010 et 2015 par secteur d'activité



Source : Insee, Sine 2010

la deuxième période, leurs investissements se sont plus portés vers l'achat de véhicules à usage professionnel (20 %). En revanche, les investissements immatériels (brevet, parts sociales, formations ...) sont très rares. En matière d'investissement, le comportement des artisans ne se distingue pas de celui de l'ensemble des entreprises.

Une utilisation encore relativement limitée des réseaux sociaux

Cinq ans après le démarrage de leur activité, la plupart des créateurs d'entreprise (86 %) déclarent utiliser Internet, essentiellement pour des fonctions courantes : 74 % d'entre eux déclarent l'utiliser pour envoyer ou consulter leur courrier électronique et 64 % pour rechercher ou échanger des informations. 41 % disposent d'un site internet dans le cadre de leur activité, en légère progression par rapport à 2010 (33 %). Toutefois la détention déclarée d'un site internet n'a pas d'incidence significative sur la pérennité des entreprises.

Les entreprises créées en 2010 sont plus nombreuses que l'ensemble des entreprises à être équipées d'un site internet. Seulement 26 % des entreprises de moins de 10 salariés en possédait un en 2012 (enquête TIC-TPE réalisée fin 2012). Cet écart se retrouve au niveau de

l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception du secteur « Information-communication » où l'ensemble des entreprises, qu'elles soient récentes ou non sont bien dotées.

Les entreprises qui possèdent un site internet sont beaucoup plus actives que les autres sur les réseaux sociaux. Près de deux tiers d'entre elles les utilisent, plus de la moitié déclare avoir un blog ou être inscrite sur les réseaux sociaux et 14 % y ont recours pour d'autres raisons : échanger des informations, rechercher des marchés. Parmi les entreprises qui ne possèdent pas de site internet en 2015, rares sont celles qui utilisent les réseaux sociaux.

En moyenne, un peu plus d'un créateur d'entreprise sur trois recourt aux réseaux sociaux. Cet usage est plus fréquent dans le secteur de l'hébergement et restauration (un créateur sur deux), mais également dans les « autres activités de services », le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » et l'« information-communication », où leur utilisation concerne entre 44 % et 47 % des créateurs. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor
Rédactrice en chef :
Gwenaëlle Thomas

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
© CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : juin 2017
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee - CMAR 2017

Pour en savoir plus

- Jocelyn Beziau, Nicolas Bignon « Les entreprises créées en 2010, plus pérennes que les entreprises créées en 2006 touchées par la crise », *Insee Première* n°1639, mars 2017.
- Frédéric Caste, Jérôme Domens, Virginie D'Angelo, « Entreprises créées en 2010. Deux sur trois existent toujours au bout de trois ans », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n°17, juin 2015
- Nadine Jourdan, Gérard Jurquet, Rémi Belle « La création d'entreprise par les chômeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une pérennité fragile », *SUD INSEE l'essentiel* n°134, juillet 2009.

